ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 65636

Texte de la question

M. Bernard Nayral appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des médecins scolaires. Les examens médicaux réalisés dans le cadre de l'école sont souvent l'occasion de diagnostiquer les pathologies infantiles bien avant que ne se dégrade davantage la santé de bon nombre d'enfants. L'intervention de cette médecine préventive, dont la pertinence n'est plus à démontrer, rencontre cependant de grandes difficultés à jouer le rôle qui lui est imparti. La faiblesse des effectifs et des moyens mis à sa disposition contribuant à freiner son efficacité. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer ses intentions pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : M. Bernard Nayral
Circonscription : Hérault (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 65636
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5139